>> Appel à projets pour la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail

Un appel à projets national d'un million d'euros a été lancé par la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Il vise à soutenir l'émergence d'actions nouvelles en faveur de la prévention des violences sexistes et sexuelle au travail, l'information des victimes sur leurs droits et l'accompagnement de ces dernières.

Trois types d'actions sont visées : la prise en charge des victimes, l'information du plus grand nombre et la formation d'acteurs et d'actrices en entreprises et au sein de la fonction publique. Les projets doivent être régionaux, présenter un caractère novateur, une démarche partenariale, y compris sur le plan financier, et utiliser les apports du numérique ou de tout autre vecteur de communication pertinent.

La date limite des candidatures est fixée au 20 juin 2018.

Pour en savoir plus, cliquez ici.

>> Appel à projets du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) pour la prévention et la lutte contre les discriminations envers les jeunes

Le FEJ lance un appel à projets qui s'adresse aux associations, entreprises, collectivités territoriales, écoles et établissements d'enseignement souhaitant expérimenter un dispositif innovant pour prévenir et lutte contre les discriminations subies par les jeunes de moins de 30 ans. **La date limite des candidatures est fixée au 29 juin 2018 (avant 12h).**

Pour en savoir plus, cliquez ici.

>> Expérimentation d'une "pré-plainte en ligne" concernant les faits d'atteintes aux biens, de discrimination, de provocation aux discriminations, à la haine ou à la violence, ou encore de certains délits de diffamation ou d'injure contre auteur inconnu

Le système de pré-plainte en ligne, existant depuis 2013 et concernant jusqu'ici uniquement les infractions liées à des atteintes aux biens commis par un auteur inconnu, va être élargi dans le cadre d'une expérimentation de 12 mois à certaines infractions. Le décret n°2018-388 du 24 mai 2018 permet d'ouvrir ce chantier piloté par le ministère de l'Intérieur.

Attention, ce dispositif ne concerne pas les infractions relatives aux violences sexuelles. Le projet de plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles, annoncé par le Président de la République le 25 novembre dernier, prendra la forme d'une service d'assistance en ligne.

Pour consulter le décret du 24 mai 2018, cliquez ici.

>> Actu Val-de-Marne : forum sur la mixité et l'insertion des femmes dans les structures d'insertion par l'activité économique

L'UD DIRECCTE du Val-de-Marne organise en partenariat avec Pôle emploi, la déléguée départementale aux droits des femmes et le Conseil Départemental du Val-de-Marne un forum pour favoriser la mixité et l'insertion des femmes dans les structures d'insertion par l'activité économique (IAE) du Val-de-Marne. Il s'adresse aux femmes demandeuses d'emploi répondant aux critères de l'IAE. Ce forum se déroulera le **jeudi 7 juin de 10h à 15h en salle des fêtes de la Préfecture de Créteil**.

Renseignements et inscriptions à idf-ut94.iae@direccte.gouv.fr